

# ACTUALITÉS PAIE



## 2 jours

### INTÉGRER LES NOUVEAUTÉS 2024 POUR FIABILISER SES PRATIQUES

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les nouveautés

#### PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

- › Rappel sur les règles du prélèvement à la source
- › Gestion de l'épargne salariale externalisée et fiscalité sur l'année 2024

#### SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- › Loi de financement de la sécurité sociale : suppression du délai de carence pour les arrêts liés à la fausse couche
- › Nouveautés concernant les jours pour événements familiaux
- › Nouveautés sur le congé naissance

##### Quiz sur les absences

- › Dernière jurisprudence sur l'inaptitude

##### Cas pratique sur le licenciement pour inaptitude

- › Réforme des indemnités journalières : application en juin 2024
- › DSN et temps partiel thérapeutique : évolution sur le passage en DSN
- › Jurisprudence sur les congés payés

##### Analyser la jurisprudence

##### Cas pratique sur le dixième congés

#### RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- › Réforme de la retraite et départ en retraite (retraite progressive...)
- › Calcul de l'indemnité de licenciement : rappel et incidence de la jurisprudence récente
- › Rupture conventionnelle collective : nouveau régime social et fiscal
- › Régime social et fiscal des indemnités de rupture
- › Réforme de l'indemnisation chômage : loi du 21 décembre 2022 (indemnisation chômage...)

##### Cas pratique sur le départ de salariés

#### CHARGES SOCIALES

- › Réduction sur la cotisation patronale maladie
- › Réduction générale de cotisations sociales : nouveautés loi de financement de la sécurité sociale pour 2024
- › Remboursement de frais et télétravail
- › Lois de finances et lois de financement de la sécurité sociale
- › Nouvelles valeurs 2024 : plafonds, barèmes de calcul, taux, avantage en nature, gratification des stagiaires
- › Calcul des plafonds et fait générateur des cotisations : décret du 29 décembre 2023

##### Cas pratiques de calcul des plafonds

- › Bulletin Officiel de la Sécurité Sociale (BOSS) : dernières évolutions

##### Quiz de synthèse

#### RÉDUCTION DE COTISATIONS ET EXONÉRATION FISCALE SUR LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET COMPLÉMENTAIRES

- › Dispositif applicable - Heures concernées - Taux de réduction
- Cas pratique sur le calcul des heures supplémentaires
- › Dernière jurisprudence sur le calcul des heures supplémentaires
  - › Impact de la monétisation des RTT (loi du 16 août 2022)

#### DERNIERS DÉVELOPPEMENTS DE L'ACTUALITÉ EN DROIT SOCIAL ET PAIE

- › Loi sur le partage de la valeur : nouveau régime de la PPV
- › Loi de finances pour 2024 : prolongation des limites de forfait transport pour 2024
- › Monétisation des RTT et impact en paie

##### Cas pratique sur la monétisation des jours de RTT

- › Modifications apportées par la loi de finances rectificative sur les primes transport
- › Évolutions de la jurisprudence en matière sociale (forfait jour, remboursement abonnement transport, RTT et préavis...)

#### OBJECTIFS

- Intégrer les dernières modifications intervenues dans le domaine de la paie pour actualiser et sécuriser ses pratiques.
- Évaluer les incidences de ces modifications sur les processus de paie et les paramétrages des outils de paie.
- Apporter des réponses fiables aux salariés.

#### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Les dernières évolutions en matière de paie et de rémunération
- Un best-seller incontournable du catalogue GERESO garantissant une mise à jour de ses pratiques et des échanges entre spécialistes de la paie
- Une formation d'actualisation permettant d'échanger entre professionnels de la paie
- Échanger sur ses pratiques d'entreprise avec des spécialistes de la paie

#### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et techniciens des services paie/comptabilité expérimentés, spécialistes de la paie ou intervenants dans les processus de paie en entreprise, participants aux formations proposées par GERESO sur les fondamentaux de la paie  
Il est nécessaire de connaître les fondamentaux de la paie

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

#### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
Évaluation à chaud et à froid

#### TARIFS

1 710 € HT - Réf : PAI-ACTP  
1 902 € HT avec accès e-ressources pendant un an à : La Paie : droit du travail & charges sociales (remise de 42 %, soit 191.98 € HT au lieu de 331 € HT)

Validité : 30 juin 2024

#### PROCHAINES SESSIONS

##### Formation à distance :

les 18 et 19 mars 2024  
les 12 et 13 septembre 2024  
les 4 et 5 novembre 2024

##### Paris Montparnasse :

les 6 et 7 juin 2024  
les 4 et 5 juillet 2024  
les 10 et 11 octobre 2024  
les 16 et 17 décembre 2024

##### Sessions en régions :

[www.gereso.com/ACTP](http://www.gereso.com/ACTP)

## Participant(e)

Mme  M. Nom.....  
Prénom.....  
Fonction.....  
E-mail .....  
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)  
Tél. (ligne directe).....  
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :  
.....

## Formation choisie

Titre.....  
Référence.....  
Dates.....  
Lieu.....  
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).  
Merci de préciser votre choix :

Formation + Accès e-ressources pendant un an \*  Formation seule

## Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie.....

## Entreprise / Établissement

Raison sociale.....  
Adresse.....  
Code postal | | | | | Ville.....  
Téléphone..... Fax.....  
N° d'identification (TVA intracommunautaire).....  
Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

## Responsable de l'inscription

Mme  M. Nom..... Prénom.....  
Service/Fonction.....  
Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

## Facturation/Règlement

### FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de  Mme  M.  
Nom.....  
Prénom.....  
Service/Fonction.....  
E-mail.....  
Libellé de la facture.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI  NON

Si OUI, numéro : .....  
*GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation*

### FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....  
Numéro de prise en charge.....  
Adresse de votre OPCO.....  
Code postal | | | | | Ville.....

*Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.*

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur [www.gereso.com/cgv/](http://www.gereso.com/cgv/)

**Prise en charge** (si parcours certifiant) :  
 CPF  Entreprise  OPCO